



**Procès-verbal de la 6<sup>e</sup> assemblée publique  
de la Société de transport de Trois-Rivières (STTR)  
tenue le jeudi 20 juin 2018 à 19 heures  
au Centre de service de la STTR**

---

<b>Personnes présentes :</b>	M. Luc Tremblay	président
	M. Claude Ferron	administrateur
	M. François Bélisle	vice-président
	M. François Dubois	administrateur et représentant des usagers du transport adapté
	Mme Valérie Renaud-Martin	administratrice
	M. Antoine Poulin	administrateur et représentant des usagers du transport régulier
<b>Personne Absente :</b>	Mme Maryse Bellemare	administratrice
<b>Personnes ressources :</b>	M. Guy de Montigny	directeur général et secrétaire corporatif
	M. Daniel Girard	directeur du service de transport urbain

---

**1. Mot de bienvenue du président**

M. Luc Tremblay, président de la STTR, ouvre cette 6<sup>e</sup> assemblée publique.

-----

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**(39-18)** IL EST PROPOSÉ PAR : M. Antoine Poulin  
APPUYÉ DE : Mme Valérie Renaud-Martin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

-----

**3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique du 24 mai 2018**

**(40-18)** IL EST PROPOSÉ PAR : M. Antoine Poulin  
APPUYÉ DE : Mme Valérie Renaud Martin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le secrétaire corporatif soit dispensé de lire le procès-verbal de l'assemblée publique du 24 mai 2018 ;

QUE le procès-verbal de l'assemblée publique du 24 mai 2018 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

-----

**4. Comptes à payer**

(41-18) IL EST PROPOSÉ PAR : M. Claude Ferron  
APPUYÉ DE : M. Antoine Poulin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE soient adoptés les comptes à payer par chèques numérotés 25758 à 25900 et les paiements directs 148 à 163 le tout couvrant la période du 1<sup>er</sup> au 30 mai 2018, pour une somme totale de 1 047 489.75 \$, à puiser à même le fonds d'opération.

ADOPTÉE

-----

**5. Financement par billet à court terme**

(42-18) IL EST PROPOSÉ PAR : M. François Bélisle  
APPUYÉ DE : M. François Dubois

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE messieurs Luc Tremblay et Guy de Montigny, respectivement président et directeur général, soient autorisés à signer pour et au nom de la STTR, un billet à court terme de la Banque de Montréal, au montant de 1 500 000 \$. Ce billet sera valide jusqu'au 31 décembre 2019 et il permettra le financement temporaire d'une partie des cinq autobus 2018 (2) et 2019 (3), conformément aux règlements 143 et 146 portant intérêt au taux préférentiel sans majoration.

-----

**6. Protocole d'entente pour l'aménagement et l'exploitation d'un terminus d'autobus à l'UQTR**

(43-18) CONSIDÉRANT le protocole d'entente pour l'aménagement et l'exploitation d'un terminus d'autobus à l'UQTR ;

CONSIDÉRANT le rapport verbal du directeur général :

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Claude Ferron  
APPUYÉ DE : Mme Valérie Renaud-Martin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'autoriser messieurs Luc Tremblay et Guy de Montigny, respectivement président et directeur général, à signer pour et au nom de la STTR, le protocole d'entente pour l'aménagement et l'exploitation d'un terminus d'autobus à l'UQTR.

ADOPTÉE

-----

**7. Cotisation annuelle de l'ATUQ**

(44-18) IL EST PROPOSÉ PAR : M. Antoine Poulin  
APPUYÉ DE : M. Claude Ferron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QU'un montant de 46 236.98 \$ soit versé à l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ) à titre de cotisation annuelle pour l'année 2018.

ADOPTÉE

-----

**8. Adjudication du contrat de fourniture des huiles**

(45-18) CONSIDÉRANT le processus d'appel d'offres sur invitation no 2018-05-HUILES ;

CONSIDÉRANT les résultats de l'ouverture de soumissions qui a eu lieu le 15 juin 2018 à 11h, devant témoins :

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Claude Ferron  
APPUYÉ DE : M. François Bélisle

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le contrat d'achat des huiles soit octroyé à la compagnie Groupe Desroches pour la somme de 31 552.80 \$ avant toutes taxes.

ADOPTÉE

-----

**9. Option de renouvellement d'un an du contrat d'entretien ménager**

(46-18) CONSIDÉRANT le contrat adjugé le 21 juin 2017 relativement à l'appel d'offres public du projet 2017-EM-06 ;

CONSIDÉRANT que ce contrat prévoit le renouvellement possible de deux périodes additionnelles d'un an ;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service de l'entretien :

IL EST PROPOSÉ PAR :  
APPUYÉE DE :

Mme Valérie Renaud-Martin  
M. François Dubois

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la STTR se prévale de l'option de renouvellement pour la prochaine année débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2018 pour la somme de 46 643.30 \$ avant toutes taxes.

ADOPTÉE

-----

**10. Affaires diverses**

Aucun sujet n'est traité à ce point d'ordre.

-----

**11. Période de questions**

Aucune personne n'est présente à l'assemblée.

-----

**12. Date de la prochaine assemblée**

La prochaine assemblée aura lieu le mercredi 15 août 2018 à 19 h.

-----

**13. Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ PAR :  
APPUYÉ DE :

M. Antoine Poulin  
M. Claude Ferron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente assemblée soit levée à 19h07.

ADOPTÉE

-----

\_\_\_\_\_  
M. Luc Tremblay  
Président

\_\_\_\_\_  
M. Guy de Montigny,  
Secrétaire corporatif